

MINISTÈRE DES FINANCES

SOMMAIRE

Le ministère des Finances de l'Ontario gère les politiques économiques, budgétaires et financières du gouvernement. Pour ce faire, il élabore des stratégies économiques et budgétaires, planifie et gère les dépenses de fonctionnement et en immobilisations du gouvernement, il élabore des politiques fiscales et administre le système fiscal, en plus de produire le budget de la province. Le ministère est également responsable de la gestion du Trésor, ce qui comprend la recherche de capital, de l'établissement des contrôles financiers du gouvernement et de la production des rapports financiers. En outre, il élabore les politiques pour le secteur des services financiers en Ontario et appuie la réglementation des établissements et des intermédiaires qui y exercent des activités.

Prévisions 2001-2002	PROGRAMMES	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
\$		\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT				
79 328 907	Programme d'administration du ministère	8 257 255	71 071 652	90 704 273
478 267 300	Programme des politiques fiscales, du budget et de l'administration des recettes	2 824 100	475 443 200	432 576 937
777 811 500	Programme des politiques économiques, budgétaires et financières	133 316 400	644 495 100	608 353 304
46 681 200	Programme de réglementation de l'industrie des services financiers	3 684 900	42 996 300	35 977 916
25 180 400	Programme d'investissements et partenariats stratégiques pour l'infrastructure	3 617 800	21 562 600	-
9 318 000 000	Programme du trésor	(83 000 000)	9 401 000 000	9 265 372 706
-	Programme du bureau de la privatisation	-	-	11 466 959
<u>10 725 269 307</u>	Total du ministère - Fonctionnement	<u>68 700 455</u>	<u>10 656 568 852</u>	<u>10 444 452 095</u>
9 318 055 307	Moins : Crédits législatifs	(82 988 845)	9 401 044 152	9 265 421 329
<u>1 407 214 000</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>151 689 300</u>	<u>1 255 524 700</u>	<u>1 179 030 766</u>
CLASSIFICATION COMPTABLE				
<u>10 725 269 307</u>	Dépenses	<u>68 700 455</u>	<u>10 656 568 852</u>	<u>10 444 452 095</u>

MINISTÈRE DES FINANCES

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

SOMMAIRE

Prévisions 2001-2002	PROGRAMMES	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
\$		\$	\$	\$
CAPITAL				
200 000 000	Programme d'investissements et partenariats stratégiques pour l'infrastructure	-	200 000 000	-
9 100 000	Programme du trésor	5 100 000	4 000 000	-
<u>209 100 000</u>	Total du ministère - Capital	<u>5 100 000</u>	<u>204 000 000</u>	<u>-</u>
9 100 000	Moins : Crédits législatifs	5 100 000	4 000 000	-
<u>200 000 000</u>	< TOTAL À VOTER - CAPITAL	<u>-</u>	<u>200 000 000</u>	<u>-</u>
	CLASSIFICATION COMPTABLE			
<u>209 100 000</u>	Dépenses	<u>5 100 000</u>	<u>204 000 000</u>	<u>-</u>

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Ce programme, qui comprend le Bureau du ministre et du sous-ministre des Finances, s'occupe des fonctions de planification, de consultation et de contrôle pour assurer une direction et une gestion des programmes conformes aux orientations politiques et législatives du gouvernement. Il fournit aussi des services de soutien à l'ensemble du gouvernement, notamment la collecte de données et la gestion de l'encaisse aux fins de perception en vertu des lois fiscales administrées par le ministère. Le programme gère aussi les volets services et responsabilité, en collaboration avec la Division de la vérification interne du Secrétariat du conseil de gestion et le Bureau des services communs, et veille à ce que le ministère et ses groupes clients reçoivent le niveau de soutien approprié.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2001-2002	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
	\$		\$	\$	\$
1201		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE			
FONCTIONNEMENT					
1	79 273 600	Administration du ministère	8 246 100	71 027 500	90 655 650
L		Traitement versé au ministre en vertu de la			
	32 997	Loi sur le Conseil exécutif	-	32 997	32 997
L		Traitement versé à l'adjoint parlementaire en			
	22 310	vertu de la Loi sur le Conseil exécutif	11 155	11 155	12 464
L		Traitement versé au ministre sans portefeuille			
	-	en vertu de la Loi sur le Conseil exécutif	-	-	3 162
	<u>79 328 907</u>	Total - Fonctionnement	<u>8 257 255</u>	<u>71 071 652</u>	<u>90 704 273</u>
	55 307	Moins : Crédits législatifs	11 155	44 152	48 623
	<u>79 273 600</u>	Montant à voter	<u>8 246 100</u>	<u>71 027 500</u>	<u>90 655 650</u>

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME DES POLITIQUES FISCALES, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION DES RECETTES :

Ce programme comprend deux volets : le budget et les politiques fiscales d'une part, et les recettes fiscales de l'autre. Le volet relatif au budget et aux politiques fiscales appuie le ministre des Finances et le gouvernement dans l'élaboration des politiques budgétaires de l'Ontario, y compris les politiques fiscales, la conception et les lois fiscales, les politiques des finances fédérales-provinciales, et les politiques en matière de pensions et de sécurité du revenu; il élabore le budget de l'Ontario et d'autres documents importants de nature économique et financière; il gère l'élaboration des politiques de la province en matière de fiscalité, de finances intergouvernementales et d'autres questions connexes; il coordonne les activités de recherche afin de définir les grandes répercussions économiques, fiscales et budgétaires des tendances et développements spécifiques et nouveaux.

Le volet relatif aux recettes fiscales administre les lois fiscales de l'Ontario. Pour maintenir l'intégrité des systèmes fiscaux d'autocotisation de la province, on encourage le respect de la loi en informant les contribuables, en procédant à l'examen indépendant des objections présentées, et, pour décourager la fraude et l'évasion fiscale, à des vérifications et au recouvrement des sommes dues. Le programme administre également les subventions et crédits d'impôts.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2001-2002	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
	\$		\$	\$	\$
1202		PROGRAMME DES POLITIQUES FISCALES, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION DES RECETTES			
FONCTIONNEMENT					
1	9 445 500	Budget et politiques fiscales	(224 200)	9 669 700	13 188 611
2	468 821 800	Recettes fiscales	3 048 300	465 773 500	419 388 326
	<u>478 267 300</u>	Total - Fonctionnement	<u>2 824 100</u>	<u>475 443 200</u>	<u>432 576 937</u>
	<u>478 267 300</u>	Montant à voter	<u>2 824 100</u>	<u>475 443 200</u>	<u>432 576 937</u>

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME DES POLITIQUES FISCALES, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION DES RECETTES (suite)
CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

<i>Enquêtes spéciales</i>		\$	\$	<i>Bureaux régionaux des taxes et impôts</i>		\$	\$
Traitements et salaires		2 897 500		Traitements et salaires		56 584 300	
Avantages sociaux		469 200		Avantages sociaux		10 363 300	
Transports et communications		81 500		Transports et communications		3 147 400	
Services		58 800		Services		1 607 700	
Fournitures et matériel		40 000		Fournitures et matériel		459 300	
			<u>3 547 000</u>				<u>72 162 000</u>
				Total (Fonctionnement) - Programme des politiques fiscales, du budget et de l'administration des recettes			<u><u>478 267 300</u></u>

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES :

Ce programme élabore et met en œuvre des stratégies économiques et financières saines de manière à stimuler la croissance économique et la création d'emplois; il assure une planification et une gestion financières efficaces des dépenses publiques de manière à réaliser les objectifs du gouvernement en matière d'élimination du déficit; il élabore des politiques et un cadre législatif pour l'industrie des services financiers de l'Ontario; il veille à l'établissement de normes pour assurer la haute qualité des finances publiques par le biais de la mise en œuvre de politiques, de pratiques et de contrôles financiers efficaces. En outre, le programme coordonne et veille à la mise en œuvre de toutes les activités financières entourant la restructuration du secteur de l'électricité de l'Ontario; il administre les relations fiscales et financières entre le gouvernement provincial et les municipalités.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2001-2002	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
	\$		\$	\$	\$
1203		PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES			
FONCTIONNEMENT					
1	7 982 400	Politiques économiques	(544 100)	8 526 500	10 431 824
2	14 179 600	Politiques budgétaires et financières	4 995 200	9 184 400	9 095 113
3		Recherche et Projet Système intégré de			
	24 961 100	gestion de l'information financière	1 272 800	23 688 300	5 766 218
4		Restructuration du secteur de l'électricité de			
	973 200	l'Ontario	(702 900)	1 676 100	-
5		Secrétariat des relations			
		provinciales-municipales en matière de			
	9 919 200	finances	(351 600)	10 270 800	-
6		Stratégie de réinvestissement			
	719 796 000	communautaire	128 647 000	591 149 000	583 060 149
	<u>777 811 500</u>	Total - Fonctionnement	<u>133 316 400</u>	<u>644 495 100</u>	<u>608 353 304</u>
	<u>777 811 500</u>	Montant à voter	<u>133 316 400</u>	<u>644 495 100</u>	<u>608 353 304</u>

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME DE RÉGLEMENTATION DE L'INDUSTRIE DES SERVICES FINANCIERS :

La Commission des services financiers de l'Ontario assurent la réglementation, la surveillance et l'orientation stratégique des secteurs de l'assurance, des établissements de dépôt (compagnies de prêt et de fiducie de l'Ontario, coopératives de crédit, caisses populaires et courtiers en hypothèques) et des régimes de retraite privés de l'Ontario. Le principal objet du programme est de protéger l'intérêt du public, de renforcer la confiance de celui-ci, et de créer un climat d'affaires propice à l'augmentation de la capacité concurrentielle de l'Ontario, au Canada et à l'étranger. Ce programme comprend en outre, dans le cadre de l'application de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles, l'évaluation et le règlement des demandes d'indemnisation des dégâts et des préjudices résultant de la conduite de véhicules automobiles volés, non identifiés ou non assurés. La réglementation relative aux valeurs mobilières, en Ontario, relève de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO). Le 1er novembre 1997, la CVMO est devenue un organisme autofinancé; elle finance ses activités par le biais des droits qu'elle perçoit.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2001-2002	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
	\$		\$	\$	\$
1204		PROGRAMME DE RÉGLEMENTATION DE L'INDUSTRIE DES SERVICES FINANCIERS			
FONCTIONNEMENT					
1	39 281 200	Commission des services financiers de l'Ontario	2 284 900	36 996 300	35 977 916
2	7 400 000	Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles	1 400 000	6 000 000	-
	<u>46 681 200</u>	Total - Fonctionnement	<u>3 684 900</u>	<u>42 996 300</u>	<u>35 977 916</u>
	<u>46 681 200</u>	Montant à voter	<u>3 684 900</u>	<u>42 996 300</u>	<u>35 977 916</u>

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles (1204-2)	
Commission des services financiers de l'Ontario (1204-1)			
	\$		\$
Traitements et salaires	21 827 900	Traitements et salaires	1 216 600
Avantages sociaux	3 779 200	Avantages sociaux	276 200
Transports et communications	753 600	Transports et communications	62 900
Services	11 751 500	Services	3 269 000
Fournitures et matériel	1 369 000	Fournitures et matériel	83 000
Paiements de transfert		Paiements de transfert	
Subvention à la Schulich School	20 000	Versements au Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles	7 399 000
	<u>39 501 200</u>		<u>12 306 700</u>
Moins : Recouvrements	220 000	Moins : Recouvrements	4 906 700
	<u>39 281 200</u>		<u>7 400 000</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme de réglementation de l'industrie des services financiers	<u><u>46 681 200</u></u>

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR L'INFRASTRUCTURE :

Ce programme est responsable de la mise en œuvre de l'initiative provinciale SuperCroissance annoncée dans le Budget de l'Ontario 1999. Il regroupe la Société ontarienne SuperCroissance, l'initiative SuperCroissance – volet Partenariats du millénaire et un fonds de capital de prévoyance.

La Société ontarienne SuperCroissance dirige et coordonne l'élaboration et la planification des politiques liées aux investissements en capital dans la province de l'Ontario. Elle administre également les partenariats visant le financement des immobilisations conclus entre les secteurs public et privé, notamment l'aide provinciale apportée au plan de réaménagement du secteur riverain de Toronto, à la candidature aux Jeux olympiques de 2008, et aux initiatives de privatisation du gouvernement provincial.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2001-2002	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
	\$		\$	\$	\$
1205		PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR L'INFRASTRUCTURE			
FONCTIONNEMENT					
1	25 180 400	Société ontarienne SuperCroissance	3 617 800	21 562 600	-
	25 180 400	Total - Fonctionnement	3 617 800	21 562 600	-
	25 180 400	Montant à voter	3 617 800	21 562 600	-
1205		PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR L'INFRASTRUCTURE			
CAPITAL					
2		SuperCroissance - volet Partenariats du			
	100 000 000	millénaire	(100 000 000)	200 000 000	-
3		Fonds de prévoyance pour les			
	100 000 000	immobilisations	100 000 000	-	-
	200 000 000	Total - Capital	-	200 000 000	-
	200 000 000	Montant à voter	-	200 000 000	-

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		CAPITAL	
Société ontarienne SuperCroissance (1205-1)	\$	SuperCroissance - volet Partenariats du millénaire (1205-2)	\$
Traitements et salaires	5 176 100	Services	<u>100 000 000</u>
Avantages sociaux	993 200		<u>100 000 000</u>
Transports et communications	630 300	Fonds de prévoyance pour les immobilisations (1205-3)	
Services	17 180 800	Autres opérations	<u>100 000 000</u>
Fournitures et matériel	200 000		<u>100 000 000</u>
Paiements de transfert		Total (Capital) - Programme d'investissements et partenariats stratégiques pour l'infrastructure	<u>200 000 000</u>
Société provisoire d'aménagement du secteur riverain	<u>1 000 000</u>		
	<u>25 180 400</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme d'investissements et partenariats stratégiques pour l'infrastructure	<u>25 180 400</u>		

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME DU TRÉSOR :

Ce programme assure l'élaboration, la formulation, l'orientation et le fonctionnement des politiques de gestion des liquidités de la province, de ses investissements, de sa dette, de ses finances, de sa cote de crédit, de ses relations avec les investisseurs, de ses transactions bancaires et d'autres tâches d'administration financière. Il s'occupe en outre d'informer les investisseurs et le public de la situation financière de la province, de manière à faciliter les démarches d'emprunt; il assure la liaison avec les sociétés et organismes de la Couronne pour les questions de financement, y compris les garanties par la province des prêts accordés à ces sociétés et organismes, et agit à titre de gardien et d'agent financier des titres de la province et de certains de ses organismes. Il doit aussi veiller au fonctionnement de la Caisse d'épargne de l'Ontario, une institution de dépôt, ainsi qu'émettre des Obligations d'épargne de l'Ontario.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2001-2002	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
	\$		\$	\$	\$
L		PROGRAMME DU TRÉSOR			
FONCTIONNEMENT					
L		Intérêt sur la dette contractée aux fins de la			
	9 318 000 000	province	(83 000 000)	9 401 000 000	9 265 372 706
	<u>9 318 000 000</u>	Total - Fonctionnement	<u>(83 000 000)</u>	<u>9 401 000 000</u>	<u>9 265 372 706</u>
	<u>9 318 000 000</u>	Montant à voter	<u>(83 000 000)</u>	<u>9 401 000 000</u>	<u>9 265 372 706</u>
L		PROGRAMME DU TRÉSOR			
CAPITAL					
L		Stadium Corporation of Ontario Limited, Loi			
	9 100 000	sur l'administration financière	5 100 000	4 000 000	-
	<u>9 100 000</u>	Total - Capital	<u>5 100 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>-</u>
	<u>9 100 000</u>	Montant à voter	<u>5 100 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>-</u>

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		CAPITAL	
Crédits législatifs		Crédits législatifs	
Intérêt sur la dette contractée aux fins de la province	\$	Stadium Corporation of Ontario Limited, Loi sur l'administration financière	\$
Intérêts sur les titres de l'Ontario	\$	Acquisition/construction de biens immobiliers	
Émis à des fins générales . . .	5 597 515 000		9 100 000
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	995 473 000		9 100 000
Régime de retraite des enseignants de l'Ontario . . .	1 344 683 000	Total (Capital) - Programme du trésor	9 100 000
Régime de retraite des fonctionnaires	404 604 000		
Régime de retraite du syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario	192 209 000		
Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario	53 144 000		
Société de logement de l'Ontario	102 149 000		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	20 518 000		
Régime de retraite des employés de Ryerson	881 000		
Collèges des arts appliqués et de la technologie	7 617 000		
Intérêts sur les dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	134 640 000		
Autres paiements au titre des intérêts, du dépôt, d'escomptes et de commissions . . .	97 923 000		
	8 951 356 000		
Moins : Intérêts sur les investissements	150 280 000		
	8 801 076 000		
Intérêts sur la dette à payer à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	516 924 000		
	9 318 000 000		
Total (Fonctionnement) - Programme du trésor	9 318 000 000		

